



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Compte rendu Assemblée Générale du 17 juin 2021 et Exceptionnelle du 9 sept. 2021

Membres actifs présents, représentés (*)

David BORELLI, Christophe COSTE, Bruno GRANDE, Géraldine GUICHAOUA, Pierre LACANTE, Olivier COLLET, Pascal COPPEE, Clément HONOREZ, Daniel PERRET, Patrick RICHARD, Leonardo SFERRAZZA, Cédric VANWAMBEKE, Stéphane ASCENCIO, David BABONNEAU, Brigitte BENARD*, Alain BENEITO, Jean-Paul BLOUARD*, Patricia CHABANNON*, Laeticia CHARLES*, Guy COUSIN, Jean-Philippe DELANEAU, Philippe DORNIER, Alain DORMOND*, Denise DORMOND*, Jean-Paul DUCASSOU*, Jean-François EMOND*, Christine GOUNO, Jean-Luc LAFFAGE*, Cédric LAFOSSE, Didier LAMBERT, Christophe LE DOZE, Françoise LE DOZE, Sébastien MARCEL, Michel PAUTARD*, Claire PEREZ*, Henri POUZOULET, Madeleine PROULT, Oriane SALLARD, Olivier THIEFFRY, Luc VERCLEYEN, Anaëlle WABLE

*Personnes représentées par un pouvoir

Membres jeunes présents : Adrien DELANEAU*

Stagiaires présents : Loïc ROUPNEL

archers	actifs	actifs jeune/honneur	stagiaires
adhérents	79	10	11
présents à AG /visio	31	0	1
représentés	12	1	1

Soit 54% des votants présents ou représentés (43/79)

SOMMAIRE

- Rapport moral
 - Les formations – Cédric Vanwambeke / David Borelli
 - Les travaux - Clément Honorez / Christophe Béry / Daniel Perret
- Rapport financier - Christophe Coste / Géraldine Guichaoua
- Résultats sportifs – Cédric Vanwambeke
- Divers
- Renouvellement du Comité Directeur
- Questions diverses

• RAPPORT MORAL (présentation : C. Vanwambeke / D.Borelli)

Taux de présence (présent ou représenté) à l'AG

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
75%	64%	80%	70%	67%	66%	59%	47%	68%	67%	54%

Pour cette Assemblée Générale, réalisée dans la situation sanitaire actuelle, les membres du Comité Directeur remercie fortement les archers présents à cette AG, que ce soit en présentiel ou en visioconférence, ainsi que ceux ayant répondu à la circulaire.



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Effectifs de la Compagnie

Effectifs : 117 personnes, dont 28 stagiaires inscrits en début d'année puis 100 archers dont 11 stagiaires du à la situation sanitaire. 5 archers provenant de l'AKV sont en seconde inscription chez nous.

Particularité :

Répartition Homme/Femme : 77% / 23% identique à l'année précédente.
La répartition selon le lieu d'habitation : 70% Palaiseau, 30% Extérieur

Bilans des Activités

Septembre 2020 : village des Associations (Palaiseau et Vauhallan)

Octobre 2020 : fête de la rentrée **ANNULATION COVID**

Novembre 2020 : goûter de la rentrée, repas CD **ANNULATION COVID**

Décembre 2020 : fête de l'initiation **ANNULATION COVID**

Janvier 2021 : Saint-Sébastien **ANNULATION COVID**

Juin 2021 : Assemblée Générale, Tir du Roi

Divers : participation aux concours, stages avec intervenants externes, de nombreux passages de flèches. **ANNULATION COVID**

Partenariat

Nous avons reconduit la convention de partenariat avec le cabinet d'ostéopathie Camille Claudel, jusqu'au 31 décembre 2021. Les consultations au cabinet sont proposées au tarif préférentiel de 45€ (au lieu de 60€) pour les adhérents, sur présentation de la licence sportive. La convention est disponible sur notre site web (pages privées).

Tenue Club - Nouveau Fournisseur

Nous nous fournissons actuellement auprès de OCCASPORT. Un ou deux commandes groupées seront effectuées par an. La livraison de la 1ère commande de 2021 est actuellement en cours.

Nous réglons actuellement les derniers détails, et vous pourrez très rapidement passer commande via notre site internet.

Utilisations des installations

En dehors des entraînements individuels des archers, la salle de tir est utilisée en semaine par l'hôpital de jour de Palaiseau (lundi après-midi), les écoles primaires (lundi, mercredi et vendredi matin ; mardi et jeudi après-midi), le Tennis de Table (mardi matin, mercredi AM, jeudi matin et soir, un samedi par mois si compétition.), le Service des Sports (vacances scolaires pour la salle, et les 28/29 juin et 29 juillet au terrain) et pour les stages de perfectionnement (samedi matin, salle ou terrain), l'AKV (créneau le dimanche matin au terrain).

Un doodle a été mis en place afin de réserver les créneaux au terrain pour être en accord avec la réglementation actuelle.

Formations

Bilan de la formation

Cette année : 28 inscrits en septembre / 11 en mars (7 hommes et 4 femmes) , dont 3 jeunes.

Cycle de formation sur 4 mois 1/2 + perfectionnement avec passages de flèches blanches et noires.

Annulation des initiations le mardi à partir de mi-octobre (confinement), en avril ,reprise au terrain avec les stagiaires voulant reprendre la formation. 11 stagiaires très assidus durant ces samedis après midi.

Les stagiaires n'ayant pas pu ou pas souhaité reprendre la formation, n'ont pas eu leurs cotisations d'encaisser.

Stage de perfectionnement

dans nos locaux animé par Yann Cigrand, BE d'Arc Essonne (comité départemental)

2 x 8 séances d'octobre 2018 à mai 2019, le samedi matin de 10h à 12h, hors vacances scolaires pour 18 participants, de tous niveaux (compétiteurs et archers loisir). Les thèmes abordés : Technique, Matériel, Mental, Stratégie d'entraînement. Les dernières séances ont pu avoir lieu au terrain.

Bilan: Stage écourté en raison de la crise sanitaire. Satisfaction des participants, et de l'entraîneur pour les séances effectuées.

Pour la saison prochaine, reconduction de ce stage avec 1 ou 2 groupes suivant le nombre de demande. Le format de 8 séances est maintenu, dates à venir. Le coût d'un stage est de 960€, la compagnie participe à hauteur de 40%, le reste est à la charge des archers inscrits (montant variable selon le nombre d'inscrits, soit environ 57,6€ par Archer sur la base de 10 Archers). **Stage annulé au vu de la situation sanitaire actuel.**

Voir si il y a possibilité de reconduire le stage en 2021/2022 pour 1 ou 2 groupes.



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Autres possibilités de perfectionnement et projet:

Remettre en place des soirées thématiques comme les anciens Jeudi à thème.
Reconduction des stages de perfectionnement par Yann Cigrand

Le CDTAE propose aussi des stages (réglage matériel, technique, perfectionnement, parcours...etc) qui sont accessibles aux archers de l'Essonne, licenciés FFTA. Toutes les informations sont sur le site du CDTAE : <http://www.archers91.fr>.

Les Travaux (présentation : C. Honorez)

Rappel du fonctionnement : tout archer adulte exécute deux travaux sur l'année. Les dates sont fixées ou libres suivant le travail à effectuer. Tous niveaux « d'expertise » possibles!

Comme pour l'année précédente, les travaux ont été effectués sur la base du volontariat.

Bilan : tontes / réparation des cibles mobiles / évacuation de certains encombrants en déchetterie

Projet : pour l'été et l'année prochaine : tontes / changement des mousses / réparation du toit de la cabane / etc.

La réalisation d'un chronomètre pour l'entraînement des archers à la compétition est actuellement en cours (par David Faure pour la technique et Olivier Collet pour l'ébénisterie).

- Choix des équipes A/B ou C/D
- configuration des durées de pré-tir et de tir. Le chronomètre déclenche la sonnerie de pré-tir et de tir.
- La télécommande fournie permettra de configurer les paramètres du chronomètre, de lancer, mettre en pause ou stopper le tir.
- L'ébénisterie est en cours de réalisation.

Les Actions Collectives (présentation C. Vanwambèke)

- le Village des Associations, sept. 2020. A Palaiseau, mais aussi au forum des Associations de Vauhallan
- Porte ouverte à la salle sept 2020 avec tir d'essai possible. : Excellente participation et beaucoup de visiteurs.
- Week end à Bourgogne Archerie, du 26 et 27 juin : 9 participants confirmées. Tir 3D, hébergement et repas collectifs. Convivialité !
- Pour la saison 2021/22 :
 - d'autres week end découvertes sont à l'étude.
 - Mini concours ?
 - Visite du musée de l'archerie à Crépy-en-Valois ?
 - Rencontres amicales avec les autres clubs du département ?
 - Soirées à thème ?
 - Découverte des différents types de concours intérieurs / extérieurs
 - Autres propositions...

Questions / Réponses

Cotisations 2020/21

Compagnie

Frais d'inscription identiques aux années précédentes : *(toujours pas d'augmentation)*

- Droit d'entrée (40 € / 20 €) : nouvelle inscription
- Frais liés à la formation (65 €) : 1ère année
- Cotisation Compagnie (60 € / 49 €)



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

FFTA

- Cotisation club (20€/an)
- Part fédérale :
 - maintien des 2€ pour un fond spécifique 'organisation d'événements internationaux'
 - pas d'augmentation de la licence
- Part régionale : pas d'augmentation
- Part départementale : pas d'augmentation

Licence FFTA compétition : Adulte : 92€ – Jeune : 69 €

Licence FFTA loisir : Adulte : 78€

Rappel concernant la licence loisir :

Les détenteurs d'une licence loisir FFTA pourront participer aux événements déclarés dans le calendrier FFTA dans la catégorie Loisirs, à savoir essentiellement des découvertes de tir en salle et des rencontres Jeunes.

Rappel : La licence FFTA Compétition permet de participer aux concours proposés par la FFTA ainsi qu'à ceux que propose la FFTL

FFTL

Licence pour les archers loisirs, permettant la pratique en club et la participation aux concours FFTL.

- Adulte : pas d'augmentation (36 €)
- Jeune (jusqu'à 16 ans) : pas d'augmentation (20€)

Coût global 1ère année avec formation				Coût global année suivante (hors modification du coût de licence)			
Archer	FFTA compétition	FFTA loisir	FFTL	Archer	FFTA compétition	FFTA loisir	FFTL
Jeune	180,00 €	--	134,00 €	Jeune	115,00 €	--	69,00 €
Adulte	254,00 €	240,00 €	201,00 €	Adulte	149,00 €	135,00 €	96,00 €

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée : accepté à l'unanimité.

• RAPPORT FINANCIER*

Rappel budget 2020/2021

Postes	Budget	
Cotisations	4 000 €	Maintien
Revenus divers	500 €	Maintien
Subventions	2 000 €	Maintien
Consommables	1 500 €	Maintien du budget précédent
Fonctionnement	2 000 €	Maintien du budget précédent
Investissements	1 000 €	Maintien, Achat d'arcs et 3D
Participation activités	1 500 €	Maintien du budget précédent
Participation concours	1 000 €	Adaptation aux résultats
Stages & Formations	1 000 €	Maintien du budget précédent
Travaux	3 000 €	Maintien du budget précédent
Total	-1 000,00 €	

Budget réalisé 2020/2021

Postes	dépense	recette	total	budget	écart
Revenus		8 002,46	8 002,46	6 500,00	1 502,46
Activités	1 950,18	0	1 950,18	3 500,00	1 549,82
Consommables et Travaux	5 858,44		5 858,44	6 500,00	641,56
Investissement	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
Licences	4 323,00	3 814,00	509,00		- 509,00
	12 131,62	11 816,46	- 315,16	- 4 500,00	4 184,84
6/7/2020	16 237,89 €	5/8/2021	15 922,73 €	≠	315,16 €

Le trésorier tient à rappeler que les archers participant à des concours peuvent se faire rembourser leurs frais d'inscription jusqu'à un plafond de 100€, que ce soit un concours FFTA ou FFTL.



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Budget prévisionnel 2020/21

Postes	Budget	
Cotisations	8 000 €	Adaptation aux résultats
Revenus divers	500 €	Maintien
Subventions	2 000 €	Maintien
Consommables	1 500 €	Maintien du budget précédent
Fonctionnement	2 000 €	Maintien du budget précédent
Investissements	3 000 €	Achat d'arcs, WC terrain, 3D
Participation activités	1 500 €	Maintien du budget précédent
Participation concours	1 000 €	Maintien du budget précédent
Stages & Formations	1 000 €	Maintien du budget précédent
Travaux	3 000 €	Maintien du budget précédent
Total	-1 500,00 €	

Remarques et questions :

- Gros travaux : abattage et élagage d'arbres (~2000€)
- Ecart de montant Licence : archers fantomes an FFTL et chèques non encaissés au moment de l'AG / probleme FFTA avec la licence de C. Le Doze
- Concernant les factures pour le CE ? Envoyer un mail au trésorier qui fournira un certificat d'inscription à la compagnie.
- Proposition de Christophe Coste de demander le chèque de caution uniquement aux stagiaires. A voir.

* rapport effectué durant l'AG exceptionnelle du 09 septembre 2021

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée : accepté à l'unanimité.

• **RESULTATS SPORTIFS** (présentation : C. Vanwambeke)

Passage de flèches

pour la saison 2020/21 , 18 flèches ont été tentées, et 8 ont été obtenues,

Participation aux concours

Remboursement des frais, sur présentation des justificatifs, pour tous concours FFTA et/ou FFTL :

Concours de club et championnats départementaux

→ 100 % des frais d'inscription à hauteur de 100€ par archer par an

Championnats de France ou international

→ Frais d'inscription pris en charge directement par le club

→ 25% des frais de transport/hébergement/restauration à hauteur de 120€ par archer par championnat

Bilan passages de flèches

- blanche : tentée : 14 / obtenues : 6
- noire : tentées 3 / obtenues : 1
- bleue : tentées 1 / obtenue : 1

Concours 3D – FFTA

DRAVEIL le 26 septembre 2020 – David Babonneau 6ème avec 230 pts / Philippe Dornier 18ème avec 183 pts

Concours Nature – FFTA

DRAVEIL le 10 octobre 2020 – Christophe Le Doze 3ème avec 885 pts / Léo Sferrazza 6ème avec 245 pts / Françoise Le Doze



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Concours FFTL

Participations de Christophe Le Doze et Françoise Le Doze

Contact concours

Salle, fédéral, Fita et Beursault : **Jean-Philippe Delaneau**
Parcours 3D, nature et campagne (FFTA et FFTL) : **Olivier Collet**

Remarques : Très peu de concours mis en place du à la situation sanitaire.

• SITE INTERNET (présentation : C. Vanwambeke)

Comme annoncé, le site change

- Plateforme SportsRegion
- Compte personnel SportsRegion (conforme aux règles RGPD)
- Gestion des adhérents
- Fonctionnalités proposées (inscriptions événements, achats,...)
- Application mobile

Agenda

- Décisions des fonctionnalités : juillet 2021
- Finalisation des paramétrages : Eté 2021
- Lancement : démarrage et mise en place durant la nouvelle saison

• PROJET

Mise en place d'un concours (interne ou externe)

• COMITE DIRECTEUR (présentation : C. Vanwambeke)

Comité directeur sortant :

Président	Cédric VANWAMBEKE
Vice-président	Bruno GRANDE
Secrétaire	David BORELLI
Trésorier	Géraldine GUICHAOUA
Trésorier Adj.	Christophe COSTE
Intendance	Bruno GRANDE
Aide intendance	Léonardo SFERRAZZA
Formateur	Pascal COPPEE Olivier COLLET Pierre LACANTE David BORELLI Cédric VANWAMBEKE Delphine LALARDIE Patrick RICHARD Clément HONOREZ
Site web	Oriane SALLARD
Resp. Travaux	Clément HONOREZ

Comité directeur entrant :

Président	Cédric VANWAMBEKE
Vice-président	Bruno GRANDE
Secrétaire	David BORELLI
Trésorier	Géraldine GUICHAOUA
Intendance	Bruno GRANDE
Aide intendance	Daniel PERRET
Formateur	Pascal COPPEE Olivier COLLET Pierre LACANTE David BORELLI Cédric VANWAMBEKE Clément HONOREZ Delphine LALARDIE Patrick RICHARD
Site web	Oriane SALLARD
Resp. Travaux	Léonardo SFERRAZZA Christophe BERY



2020 - 2021

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

	Christophe BERY Daniel PERRET	Sorties Collectives	Alexandre CHARLES
		Resp. Matériels	Pascal COPPEE Clément HONOREZ

Membres sortants : Christophe COSTE

Candidats déclarés : Delphine LALARDIE, Patrick RICHARD

Le comité directeur est soumis à l'approbation de l'assemblée : accepté à l'unanimité.

Délibération rapide du comité directeur pour élire son bureau. Voir tableau ci-dessus pour la nouvelle composition du comité directeur.

• Hommages :

Le comité directeur souhaite présenter à la famille de Bernard Duhem, ses plus sincères condoléances. Archer très investis dans la compagnie depuis de nombreuses années et secrétaire de celle-ci sous la présidence de Françoise Le Doze.

Au revoir Bernard, et merci...

• QUESTIONS :

Question concernant l'ouverture du gymnase durant le déconfinement. : Celui ci a réouvert, mais aucun protocole sanitaire ni aucun créneau n'a pour le moment été mis en place. Dans l'attente de réponse durant l'été, mais ne pas s'attendre à une réouverture avant septembre.

Remarque d'Olivier Collet / JP Delaneau : l'organisation d'un concours FFTL Indoor est en projet. Demande de la possibilité d'utiliser la salle principale du gymnase Roger Antoine auprès de la mairie en attente de réponse.

Remarque de Cédric Vanwambeke : prise de contact avec la mairie de Vauhallaan, présence au prochain forum des association.

Question d'Olivier THIEFFRY concernant l'occupation des créneaux : Relativement bon sauf pour le samedi et le dimanche, nous rappelons que des créneaux non utilisés par les archers sont susceptibles d'être perdus.